

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉRIC BEAUJEAN RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CARSAT BFC

À Dijon, le 9 avril 2026

Lors de la séance d'installation du Conseil d'Administration pour une nouvelle mandature 2026 - 2029 qui s'est tenue le vendredi 3 avril 2026, Monsieur Éric Beaujean (organisation syndicale CGT) a été réélu Président.

Monsieur Éric Beaujean, engagé au service de la protection sociale

Expérimenté par son précédent mandat en tant que président du Conseil d'Administration depuis 2022 et membre depuis 2011, M. Beaujean conçoit l'exercice de sa présidence comme une responsabilité qui s'appuie sur un travail collectif de toutes les composantes du Conseil d'Administration. Il s'agit de porter localement le modèle de gouvernance de la Sécurité sociale qui vient de connaître ses 80 ans d'existence.

Homme investi dans la protection sociale depuis de nombreuses années, M. Éric Beaujean a été également Président du Conseil départemental de l'Yonne pour l'Urssaf Bourgogne de 2014 à 2022.

M. Beaujean poursuit également son engagement au niveau national en étant membre suppléant au sein du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (Cnav) dans l'objectif de remonter les réalités observées localement.

Sensible aux questions relevant de l'accès aux droits sociaux et à la lutte contre les situations de non-recours, M. Beaujean avec l'ensemble de son Conseil d'Administration, s'attachera à poursuivre ses engagements autour des grandes missions de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté :

- Accompagner et conseiller les assurés dans un contexte où les attentes de nos concitoyens demeurent fortes sur l'accessibilité à leurs droits pour partir à la retraite,



- Poursuivre la politique d'action sociale engagée autour des enjeux du Bien Vieillir en bonne santé de la population en favorisant la démarche du maintien à domicile et de l'autonomie préservée dans les actes de la vie quotidienne sur les territoires,
- Soutenir la prévention des risques professionnels au sein des entreprises ciblées avec du contrôle, de l'expertise, des aides financières ou des pénalités si nécessaire ; pour que les environnements de travail intègrent les enjeux de santé et sécurité au travail afin de réduire les risques d'accidents du travail ou de maladie professionnelle.

À propos du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est une instance composée de 26 membres avec une forte dimension paritaire avec ses 8 représentants des employeurs et ses 8 représentants des salariés. Sont également présents 4 personnes qualifiées, 1 représentant de la Mutualité Française, 1 représentant des associations familiales, 1 représentant du Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants BFC, et 3 représentants du personnel.

Le Conseil d'Administration fixe les grandes orientations de la Carsat et son activité, vote les budgets de gestion, d'action sanitaire et sociale et de prévention des risques professionnels, assure un suivi des engagements de service assignés à la Carsat par les tutelles et approuve les comptes de l'organisme.

Contact Presse :

Anaïs MOLINET | anaïs.molinet@carsat-bfc.fr | 03.80.33.13.64

À propos de la Carsat Bourgogne-Franche-Comté

La Carsat BFC (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail) est un organisme de Sécurité sociale chargé d'une mission de service public. Elle est un opérateur régional sur les 8 départements de la Bourgogne-Franche-Comté pour le compte des Caisses Nationales d'Assurance Vieillesse et Maladie (CNAV et CNAM).

Forte de ses 900 collaborateurs, elle regroupe un réseau d'experts dans les domaines suivants :

- la préparation et le paiement de la retraite,
- le maintien dans l'emploi et l'accès aux droits sociaux pour le compte de 14 500 assurés fragilisés,
- le soutien actif au Bien Vieillir, en bonne santé et à domicile,
- la prévention et la tarification des risques professionnels.

La Carsat BFC en chiffres* :

- 708 317 retraités
- 7,6 milliards € versés au titre des retraites
- 14,9 millions € versés au titre des aides individuelles,
- 10,15 millions € versés aux entreprises.

www.carsat-bfc.fr

*données 2025